

Liberté pour les prisonniers marocains et sahraouis ! À bas la monarchie alaouite !

À la fin du mois de mai a débuté ce qui est connu comme l'Intifada sahraoui. Des centaines d'étudiants et de jeunes sont descendus dans les rues d'El Aaiún pour essayer d'éviter le transfert d'un prisonnier politique sahraoui de la prison d'El Aaiún à la prison d'Ait Melloul au Maroc. Tant cette mobilisation que celles qui l'ont suivie ont été durement réprimées par la police marocaine qui a été renforcée par l'armée dans sa mission répressive. Du premier objectif concret de la mobilisation, empêcher le transfert d'un prisonnier politique, celle-ci s'est élargie à la revendication générale du plein exercice du droit à l'autodétermination par les Sahraouis. La justice de la monarchie alaouite a été mise en marche et, au mois de juin, elle a condamné trente manifestants à des peines importantes, qui dans certains cas ont atteint 20 ans de prison.

Le 14 décembre dernier, le tribunal d'appel d'El Aaiún a prononcé diverses condamnations contre des prisonniers sahraouis accusés d'être les « instigateurs » de ces mobilisations. La presse espagnole considère ces peines « modérées » comparées à celles du mois de juin dernier. Et elles le sont certainement de ce point de vue, puisque les supposés dirigeants de la « bande criminelle » (accusation du tribunal) ont été condamnés à « seulement » sept mois (dans le cas d'Aminatu Haidar) et à huit mois (dans le cas d'Ali Salem Tamek). Encore ceux-ci sont des personnages connus internationalement. Par contre, un militant moins connu qui avait réussi à échapper à la police et avait été abrité dans la Maison de l'Espagne, mais livré par celle-ci à la police marocaine, a écopé de deux années de prison.

D'une part, la monarchie alaouite prétend présenter une face sympathique et « démocratique » au moyen de peines symboliques contre les figures connues internationalement ; d'autre part, elle lance un message clair aux militants pour le droit à l'autodétermination : « Pour vous, pas de clémence ! ». Si elle n'a pas à nouveau prononcé de lourdes peines, c'est parce que les mobilisations ont déclinées sous les coups de la répression et à cause des négociations menées par certains dirigeants.

Pour effectuer sa conversion « démocratique », l'Etat bourgeois marocain est aidé par l'USFP, affiliée à l'Internationale social-démocrate, et aussi pour une bonne part par *l'Instance Équité et Réconciliation*. Cet organisme a été créé à l'initiative du roi Mohamed VI, « neveu » du Bourbon Juan Carlos I^{er}, pour théâtraliser un soi-disant repentir de l'Etat bourgeois marocain pour les « années de plomb ». L'IER a rendu publiques ses « recommandations » et ses conclusions. Selon cet organisme, fils de la monarchie, 600 Marocains seulement seraient morts entre 1965 et 1974 victimes de la répression politique. L'Association marocaine des Droits de l'Homme (qui ne peut être suspectée d'exagérations anti-monarchiques) estime, toutefois, que pendant cette époque au moins 3 000 ont été assassinés par les corps répressifs de l'Etat marocain. Sur la répression contre les Sahraouis, le rapport de l'IER est spécialement manipulateur : selon cet organisme seulement 220 sahraouis auraient été victimes de la terreur alaouite pendant la période en question. Le Polisario assure qu'il manque, au bas mot, 500 militants « disparus ».

Le Collectif Révolution Permanente appelle la classe ouvrière, la jeunesse, toutes les organisations ouvrières et populaires, à se joindre à la lutte pour la libération de tous les prisonniers politiques tant marocains que sahraouis et soutient

inconditionnellement cet objectif. Mais il est nécessaire de dire la vérité : sans destruction de la monarchie alaouite, axe de l'État bourgeois marocain, la répression contre les militants marocains et sahraouis ne cessera pas.

17 décembre 2005

Collectif Révolution Permanente